

REPUBLIKA MALAGASY
Fahafahana - Tanindrazana - Fandrosoana

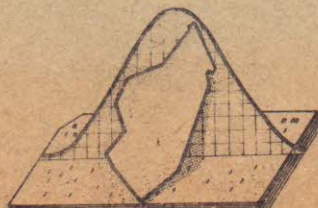
GOVERNEMENT

DIRECTION GENERALE DU GOUVERNEMENT

**DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA RECHERCHE ECONOMIQUE**

**ENQUETE SUR LES DEPENSES
DES MENAGES ETRANGERS
A TANANARIVE - VILLE**

(1969)



RAKO TOBE Reue'

for

ENQUETE SUR LES DEPENSES
DES MENAGES ETRANGERS A TANANARIVE-VILLE
(1 9 6 9)

PREMIERE PARTIE

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

	<u>Page</u>
1 - Les objectifs	2
2 - Le champ de l'enquête	2
3 - Le sondage	2
4 - Le déroulement des Opérations	3
5 - Le Personnel	4
6 - Les Questionnaires	4
7 - Le Dépouillement	5

1 - Objectifs

L'enquête vise en premier lieu à situer l'importance de la consommation des Ménages étrangers sur l'économie de la capitale. En outre elle va permettre d'obtenir les données de structure et en particulier les schémas de pondération pour le calcul des Indices des Prix à la Consommation.

2 - Champ de l'Enquête

Le champ de l'enquête se limite aux Ménages européens et américains résidant dans la limite administrative de Tananarive-Ville.

Les ménages non malgaches, fixés à Tananarive (Comoriens, Chinois, Indiens, etc ...), ne font pas partie du champ de l'enquête car ces groupes de ménages ont des comportements particuliers qui méritent l'objet d'une enquête spéciale.

Le nombre de personnes situées dans le champ de l'enquête ainsi défini est estimé en 1968 comme suit :

Français	:	9.599
Britanniques	:	175
Grecs	:	417
Autres	:	253
Total		<hr/> 10.444

3 - Le Sondage

Base du Sondage

La liste des employeurs établie par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNaPS) a été utilisée comme base de sondage.

La dernière liste disponible mise à jour en Décembre 1968 semble à peu près exhaustive, mais elle ne fournit pas les éléments permettant de ventiler les ménages par catégories.

Chaque employeur est repertorié avec nom et adresse.

Constitution de l'Echantillon

Initialement il était prévu de tirer au taux de 1/5 une liste de ménages que l'on recenserait avant l'enquête proprement dite. On effectuera ensuite le choix de l'échantillon par tirage systématique au taux de 1/4 dans la liste stratifiée des ménages établie à partir de ce prérecensement. Mais étant donné que cette opération de prérecensement en vue de réaliser un sondage stra-

tifié serait trop coûteuse par rapport au gain de précision qu'elle aurait pu amener, ce premier projet fut abandonné.

Finalement, on a effectué tout simplement un tirage systématique du taux de 1/20 dans la base disponible, ce qui a fourni au départ un échantillon de 145 ménages.

Des ajustements de l'échantillon ont du être toutefois effectués pour différentes raisons :

- élimination des ménages tirés à une adresse qui était en réalité celle de leur bureau.
- remplacement des ménages qui n'ont pu être enquêtés par suite d'absence ou de refus.
- élimination des ménages du Secteur diplomatique
- élimination de certains questionnaires manifestement mal remplis

Le processus de remplacement a consisté à prendre le ménage suivant immédiatement le ménage considéré sur la liste des employeurs de gens de maison. Néanmoins un certain nombre de ménages n'ont pu être remplacés car il nous a paru impératif que toutes les opérations sur le terrain soient terminées avant le 20 Juin. En effet la proximité des vacances modifie beaucoup le comportement des ménages soit du point de vue des dépenses soit de celui de la probabilité de refus.

Tout compte fait, il n'en reste plus que 113 dossiers de ménages à dépouiller.

Le taux de sondage réel n'est plus ainsi égal à 1/20 mais un peu plus faible. Toutefois, il est apparu a posteriori que la composition de l'échantillon ne diffère pas sensiblement de celle de la population étudiée.

4 - Le Déroulement des Opérations

Il avait été initialement prévu que l'enquête commence le 15 Janvier et prend fin vers la première quinzaine de Mars.

En fait cela n'a pas été possible car par suite de travaux exceptionnels, la CNaPS n'a pu établir le listing des employeurs de gens de maison que vers le 15 Janvier (au lieu de 12 Décembre 1968).

Par ailleurs les travaux sur le terrain de l'enquête en Milieu Malgache n'ont pu être terminés qu'en Mars 1969, ce qui a amené à repousser les opérations sur le terrain à la période du 4 Mai au 15 Juin 1969.

La réalisation de l'enquête suivant ce calendrier n'a pas été sans inconvénients; en effet d'une part les prix ont subi une hausse assez sensible pendant cette période par suite du remaniement de la TUT et de la révision des tarifs douaniers et d'autre part les vacances qui approchent même qui commencent pour certains ménages, rendent difficiles le contact entre les enquêteurs et les personnes à enquêter.

5 - Le Personnel

Les travaux sur le terrain ont été réalisés par quatre enquêteurs malgaches : 3 enquêteurs contractuels
1 enquêteur fonctionnaire de l'INSRE.

Le contrôle était assuré par un Assistant technique (*) qui avait préparé également l'enquête avec l'aide d'un Ingénieur de la Statistique.

Les enquêteurs ont eu à opérer dans des milieux tout à fait différents des leurs et ils n'ont pas toujours été capables de fournir toutes les précisions que certains enquêtés ont demandées sur certains points. Il faut cependant souligner qu'ils ont très souvent fait preuve de persévérance pour parvenir à recueillir les renseignements.

6 - Les Questionnaires

On s'était proposé non seulement de recueillir des données détaillées concernant les dépenses de consommation alimentaire mais de donner également un aperçu aussi complet que possible de la structure des dépenses non alimentaires et les opérations de transfert.

Trois jeux de questionnaires constituent le dossier de ménages :

- un carnet de compte et des fiches individuelles de relevé
- un cahier de questionnaires rétrospectifs sur les données de structure
- un cahier de ramassage du carnet des comptes.

1°/ - Carnet de Compte et Fiches Individuelles

Durant 14 jours consécutifs, on demandait au ménage d'inscrire dans le Carnet de compte sur les pages ad hoc (une pour chaque jour) chaque somme dépensée, sans se préoccuper de la classification des dépenses.

Le ménage y notait également : les produits obtenus gratuitement, les repas pris hors du domicile par les membres du ménage et les repas pris dans le logement par des personnes extérieures au ménage.

(*) Madame GROSSET-GRANGE, Statisticienne. ancien élève de l'E.N.S.A.E.

Ce carnet de compte était remis généralement à la mère de famille - en fait à la personne qui a le plus grand pouvoir de décision concernant les dépenses du ménage. Une fiche individuelle de relevé a été remise à toute personne du ménage âgée de 14 ans et plus. Cette fiche était destinée à retracer les achats effectués par son détenteur et à éviter ainsi des oublis.

2°/ - Cahier de Questionnaires structurels et Retrospectifs

Le Cahier de questionnaires structurels et rétrospectifs étant rempli par l'enquêteur au cours d'entretiens avec le ménage.

Les questions posées au cours de l'interview portaient essentiellement sur les points suivants :

- la composition du ménage et durée de séjour
- le logement et les dépenses d'énergie
- le personnel domestique
- l'équipement du ménage
- les véhicules automobiles
- les dépenses relatives aux vacances
- les loisirs
- l'Education
- la santé
- l'habillement
- les transferts (assurance, impôts, charge de famille hors de Madagascar)

3°/ - Carnet de ramassage du Carnet de Compte

L'enquêteur y notait les indications données dans le carnet de comptes ou les relevés individuels (absence, repas pris hors domicile, les dépenses effectuées au cours de la quinzaine d'enquête, les avantages en nature ...)

7 - Le Dépouillement

1° - Dépouillement du Carnet de compte et du Cahier de questionnaires structurels et Retrospectifs

Les chiffres obtenus dans ces documents sont pondérés par le temps de séjour effectué par le ménage à Madagascar afin d'atténuer l'ampleur de certains postes pouvant être objet de dépenses exceptionnelles. En effet, le comportement des ménages est étroitement lié à la durée de leur séjour ce qui nous amène à considérer 3 cas :

a) - Cas des personnes bénéficiant d'un contrat de travail (Assistant technique et certains cadres du Secteur Privé). C'est le temps écoulé entre la rentrée de congé et la date de l'enquête qui est retenu.

Dans le cas où le temps de séjour des membres du ménage ne correspond pas à celui du Chef de famille, on prend le temps de séjour moyen.

c) - Cas des personnes prenant des vacances irrégulièrement (travailleurs indépendants, commerçants ...)

d) - Cas des personnes ne jouissant pas le statut des expatriés (autres salariés du Secteur Privé, sans Profession).

Pour les deux derniers cas, on considère comme temps de séjour une année pleine.

Toutefois certains postes ne semblent pas être affectés par la durée de séjour (soins personnels, éclairage, énergie, frais d'étude ...), ainsi ils ne subissent alors aucune pondération.

2° - Fusion des documents de Base

Les résultats pour chaque ménage sont consignés sur un document récapitulatif, où l'on distingue nettement d'une part les dépenses alimentaires et d'autre part les autres dépenses (non alimentaires).

Pour les dépenses alimentaires et certaines dépenses à grande fréquence telles que entretien, tabac ... les données du carnet de compte s'avèrent suffisantes pour être représentatives de l'année.

Quant aux dépenses à fréquence régulière telles que éclairage, domesticité, combustible ... les renseignements des questionnaires structurels et rétrospectifs sont généralement les plus utilisés.

Mais pour certains postes, par exemple les dépenses en livres, journaux, habillement ..., le choix entre les deux états des données est très délicat; aucune option ferme et précise n'a pu être alors retenue.

3° - Evaluation des avantages en nature

Pratiquement, on n'a pas effectué une évaluation des avantages en nature à l'exception des produits obtenus à titre gratuit que le ménage aurait dû payer normalement. L'évaluation a été effectuée au prix de détail moyen rencontré sur le marché.

Pour les dépenses afférentes aux maladies, on a retenu la somme réellement dépensée c'est-à-dire déduite des remboursements ultérieurs ou des remises d'assurance.

DEUXIEME PARTIE

RESULTATS

	<u>Page</u>
I - <u>Concepts et Nomenclature</u>	
1 - Concepts et définitions	8
2 - Nomenclature des postes de dépenses	9
II - <u>Technique d'Ajustement</u>	17
III - <u>Tableaux des Résultats</u>	
1 - Caractéristiques des Ménages	18
2 - Distribution des Ménages et des Dépenses suivant le niveau de dépenses	22
3 - Structures des Dépenses.	27

I - CONCEPTS ET NOMENCLATURE

I - 1. CONCEPTS ET DEFINITIONS

a) - Ménages :

Le ménage est défini du point de vue budgétaire c'est-à-dire un groupe de personnes mettant leur revenus en commun afin de subvenir à leur besoin.

En pratique, dans les milieux européens, cette définition du ménage coïncide avec celle du ménage considéré du point de vue familial

b) - Unité de consommation

Les unités de consommation (U.C.) ont été définies d'après l'échelle d'Ox ford qui attribue divers coefficients à chacun des membres du ménage selon son importance au point de vue de la consommation :

- 1.0 - pour le Chef de ménage
- 0.7 - pour chacun des autres adultes âgés de plus de 14 ans
- 0.5 - pour chacun des enfants âgés de 14 ans et moins.

c) - Classification des Ménages

Dans tout ce qui suit nous entendons par " ETRANGERS " l'ensemble des ménages assujettis à l'enquête sans distinction de catégorie ou de nationalité.

La dénomination " ASSISTANT TECHNIQUE " couvre un univers plus étendue que celui de l'enquête budget de 1962.

Il concerne les ménages remplissant les caractéristiques suivants :

- le Chef de famille est de nationalité française
- le Chef de famille bénéficie un contrat de travail auprès du Secteur Public ou para-public en tant qu'expatrié. Les militaires de carrières en service dans l'Armée Malgache ^{sont} également retenus comme " Assistant technique " bien qu'ils ont un régime particulier.

I - 2. NOMENCLATURE UTILISEE DANS LA PRESENTATION DES RESULTATS

	DESIGNATION DU POSTE	Contenu et Observations
01.	<p><u>CEREALES - FEULENTS</u></p> <p>01.1. Boulangerie - Patisserie</p> <p>01.2. Céréales et Produits à base de céréales</p> <p>01.3. Produit diététique pour enfant</p> <p>01.4. Féculent et assimilés</p>	<p>- Pain de toutes sortes : pâtisserie (y compris brioche, pain au lait...)</p> <p>- Biscuit-Biscotte : pain d'épices</p> <p>- Gateaux secs et assimilés - gateaux d'apéritifs et menus comestibles</p> <p>- Pâtes alimentaires - farine de froment, farine pour pâtisserie, riz, sémoules de toutes sortes, maïs</p> <p>- Farine et céréales pour enfant, légumes et jus de légumes en pot ou en boîte pour enfant</p> <p>- Tapioca, pomme de terre, flocon de pomme de terre, flocon d'avoine, toutes sortes de tubercules préparées ou non avant commercialisation</p>
02.	<p><u>CREMERIE - MATIERES GRASSES</u></p> <p>02.1. Lait frais</p> <p>02.2. Lait préparé</p> <p>02.3. Beurre - fromage</p> <p>02.4. Autres produits laitiers</p> <p>02.5. Oeuf</p> <p>02.6. Huile et graisse</p>	<p>- En sachet-livré par le laitier - en bouteille</p> <p>- Lait en poudre, lait concentré</p> <p>-</p> <p>- Crème fraîche - Yaourt</p> <p>-</p> <p>- Margarine - huile d'arachide - huile d'olive - graisse d'origine animale</p>
03.	<p><u>FRUITS ET LEGUMES</u></p> <p>03.1. Légumes frais</p> <p>03.2. Légumes secs</p>	<p>- Y compris persil - thym - brède légumes pour potage ou pour Hachard</p> <p>- Lentille - haricot ...</p>

	DESIGNATION DU POSTE	Contenu et Observations
03.	<u>FRUITS ET LEGUMES</u> (suite) 03.3. Légumes en conserves 03.4. Fruits frais 03.5. Fruit sec ou en conserves	- Non compris les produits pour enfant (cf 01,3) mais y compris potage en sachet - champignon - olive - cornichon - - Fruits secs - fruits confits - fruits au sirop, confiture et assimilés.
04.	<u>VIANDE ET POISSON</u> 04.1. Viande fraîche et abat 04.2. Gibier, Volailles 04.4. Charcuterie 04.5. Poisson et crustacée frais 04.6. Poisson et crustacée en conserve	- Toutes sortes de viandes fraîches (boeuf, veau, mouton, agneau, porc, cheval), hâche de viande, foie, abat - Gibier et volailles vifs ou préparés toute conserve à base de viande y compris produit de charcuterie en boîte, viande fumée ou salée - Saucisse fraîche ou fumée et tout produit de charcuterie non en boîte. - Poisson d'eau douce, poisson de mer, crustacées, moules... - Poisson et crustacée mis en boîte, fumée, séchés ou ayant subi d'autres préparations avant commercialisation
05.	<u>B O I S S O N</u> 05.1. Vin ordinaire 05.2. Vin fin	- Vin de qualité courante, vin du pays - Vin dit " délimité de qualité supérieure "appellation d'origine contrôlée, champagne mousseux, non compris les vins doux naturels (voir 05.3)

	DESIGNATION DU POSTE	Contenu et Observations
05.	<u>B O I S S O N</u> (suite) 05.3. Apéritif, Liqueur, Eau de vie 05.4. Bière 05.5. Eaux minérales locales 05.6. <u>Eaux</u> minérales importées 05.7. Autres boissons non alcoolisées	- Y compris vin doux naturel (porto, banyuls ...) - En bouteille ou en boîte - - - Jus de fruit, coca-cola ...
06.	<u>CANTINE - RESTAURANT</u>	- Toutes consommations prises hors domicile (y compris repas de cérémonie), sauf pensionnat ou demi-pensionnat pour élèves et restaurant universitaire (Voir 16-3)
07.	<u>AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES</u> 07.1. Sucre 07.2. Confiserie 07.3. Stimulant 07.4. Epices 07.5. Divers	- Y compris sucre vanillé - Y compris sirop de fruit, miel. - Café en grain ou grillé, café soluble ou moulu et assimilés (type Cicorée ...) Thé, chocolat en poudre et assimilés (type Tonimalt, ovomaltine ...) - Plantes pour infusion. - Sel, vinaigres, poivre, piment moutarde, mayonnaise en boîte ou en tube. - Dessert et entremets à préparation instantanée, extraits de viandes solide ou liquides (genre viandox, Maggi...), levures, aromates ...
08	<u>T A B A C</u>	- Cigare, cigarette de toute sorte Tabac

	DESIGNATION DU POSTE	Contenu et Observations
09.	<u>LOGEMENT - ENERGIE</u> 09.1. Logement 09.2. Eau - Electricité 09.3. Autres types d'énergie	- Loyer et assurance logement, produit de quincaillerie, réparation logement - - Gaz de toutes présentation (12 Kg, camping gaz), pétrole, charbon, bois de chauffage, alcool ...
10	<u>DOMESTICITE</u> 10.1. Rémunération fixe 10.2. Autres charges	- - Prime, gratification, habillement, versement CNaPS.
11	<u>EQUIPEMENT MENAGER</u> 11.1. Mobilier et Articles d'ameublement 11.2. Tissus d'ameublement et linge de maison 11.3. Appareils ménagers 11.4. Articles de Ménage	- Mobilier, Tapis et Revêtement du sol, article en fer forgé, en bois sculpté, en vannerie, accessoires d'ameublement (vase, tableaux, appareils d'éclairage (type abat-jour ...)) - Rideaux, couverture, drap de lit, Nappe de tables, serviette de table ou de toilette, linge de maison, articles de literie (matelas ...) - Gros et petits appareil électro-ménagers et assimilés, location d'appareil ménager, réparation d'appareil ménager. - Argenterie, verrerie, vaisselle et plat, article et accessoires de cuisine.

	DESIGNATION DU POSTE	Contenu et Observations
12	<u>PRODUITS D'ENTRETIEN COURANT</u> 12.1. Savon 12.2. Eclairage 12.3. Droguerie 12.4. Autres	<ul style="list-style-type: none">- Savon de ménage, savon en poudre, détergent- Bougie, allumette, accessoire d'éclairage (ampoule électrique, pile pour radio ...)- Produit pour chaussure, cire pour parquet, insecticide, détachant, eau de javel ...- Eponge, papier hygiénique, Blanchisserie, Teinturerie, petit articles de quincaillerie (type pince à linge, corde à linge, balai ...)
13	<u>SOINS PERSONNELS</u> 13.1. Service 13.2. Produits et accessoires de Toilette	<ul style="list-style-type: none">- Coiffure homme ou dame, Institut de Beauté (type sauna, pédicure ...)- Savon de toilette, Talc, laque, Brosse à dent, autres produits de beauté et de toilette (type eau de cologne, rouge à lèvres ...)
14	<u>S A N T E</u> 14.1. Soins médicaux 14.2. Pharmacie 14.3. Assurance	<ul style="list-style-type: none">- Honoraires, frais d'hospitalisation y compris achat de lunettes de correction- Produits pharmaceutique et produits para pharmaceutiques.- Assurance maladie, cotisation sociale.

	DESIGNATION DU POSTE	Contenu et Observations
15	<p><u>TRANSPORT - COMMUNICATION</u></p> <p>15.1. Achat matériel de transport</p> <p>15.2. Carburant, réparation, entretien véhicule automobile</p> <p>15.3. Assurance automobile et autres matériels de transport</p> <p>15.4. Autres dépenses de Transport</p> <p>15.5. Postes et Télécommunications</p>	<p>- Valeur de la cession des voitures automobiles n'en est pas déduit</p> <p>- Carburant, entretien courant (huile, graissage, lavage), Pneumatique, Frais de garage (y compris coût des pièces détachées ...)</p> <p>-</p> <p>- Abonnement car, Bus, Taxi <u>Note</u> : les transports pour vacances sont pris en compte dans: 19.3</p> <p>- Timbre poste, abonnement téléphonique, télégramme, communication hors domicile ...</p>
16	<p><u>ENSEIGNEMENT</u></p> <p>16.1. Frais d'étude intérieur</p> <p>16.2. Frais d'étude pour étudiant à l'étranger</p> <p>16.3. Pensionnat et assimilé</p>	<p>- Ecolage, frais et fourniture scolaire, Assurance scolaire, cours particulier, droit de scolarité divers ...</p> <p>- Y compris habillement, logement</p> <p>- Cantine, pension de famille, internat</p>
17	<p><u>HABILLEMENT</u></p> <p>17.1. Tissus pour habillement</p> <p>17.2. Habillement homme</p> <p>17.3. Habillement femme</p> <p>17.4. Habillement enfant</p>	<p>- Y compris, mercerie, frais de couture, laine à tricoter</p> <p>{ tout article d'habillement y compris chaussette, mouchoir, bas, tenue scolaire.</p>

DESIGNATION DU POSTE		Contenu et Observations
17	<u>HABILLEMENT</u> (suite)	
	17.5. Chaussures	- Y compris réparation en tout article assimilé aux chaussures (type pantoufle ...)
	17.6. Divers	- Lange pour enfant, location articles d'habillement.
18	<u>OBJETS PERSONNELS</u>	
	18.1. Bijouterie - Horlogerie	- Y compris bijoux fantaisies, pierres précieuses
	18.2. Maroquinerie - Articles de fumeur	-
	18.3. Autres	- tels que parapluie, lunette solaire..
19	<u>CULTURES ET LOISIRS</u>	
	19.1. Séance récréative	- Cinéma, théâtre, séance sportive, cours de danse, leçon de musique, cotisation au club ou association, y compris location de matériel cas d'équitation, tennis, golf- aviation ...
	19.2. Lecture	- Abonnement revue, magazine, journaux, journaux périodiques, livres, articles de bureaux et papeterie.
	19.3. Sorties	- Excursion, vacances, y compris transport jeu, manifestation mondaine, achat de souvenir ...
	19.4. Articles durables et semi-durables	- Appareil photo-cinéma, d'enregistreur, télévision, Radio, appareil électro acoustique pour véhicule automobile, instrument de musique, jouet, articles et accessoires de sport (y compris réparation et entretien de ces divers articles)

DESIGNATION DU POSTE		Contenu et Observations
19	<u>CULTURES ET LOISIRS</u> (suite)	
	19.5. Autres dépenses récréatives	- Disque, bande magnétique, plaque et film photographique, fleurs, entretien des bêtes, jardin d'agrément.
20	<u>D I V E R S</u>	
	20.1. Transfert interne	- Impôt et amende, remboursement " BON " et " PRET ", cadeaux en espèce, argent de poche, quête religieuse, obole, aumône, assurance N.C.A.
	20.2. Transfert vers extérieur	- Non compris frais d'étude pour étudiant à l'étranger (cf. 16.2) uniquement les transferts destinés aux famille et parents résidant à l'étranger.
	20.3. Achat pour cadeaux	-
	20.4. Achat de terrain - construction	- Uniquement pour les achats et construction à l'intérieur du pays.

II - AJUSTEMENT GRAPHIQUE

Les répartitions des ménages suivant le niveau de leurs dépenses totales annuelles ont été ajustées à des lois log- normales du fait que les lois théoriques ont plus d'intérêt pratique à des études comparatives éventuelles.

Pour l'ensemble, c'est-à-dire pour la distribution des ménages " ETRANGER ", le test suivant la méthode de χ^2 accepte l'ajustement sur la droite de Henry avec un seuil plus de 0,95.

Par contre pour le milieu " ASSISTANT TECHNIQUE " la normalité de de distribution n'est acceptée qu'avec une probabilité 0,8 d'être dépassée pour un degré de liberté de 6. Toutefois, si on diminue le nombre de classe par regroupement, ce qui ramène le degré de liberté à 5, la distribution s'ajuste à l'équation de la loi normale retenue (Graphique 5) avec une probabilité 0,9.

III - TABLEAUX DES RESULTATS

III - 1. CARACTERISTIQUES DES MENAGES

III - 1.1. STRUCTURE DE L'ECHANTILLON DES MENAGES SELON LA NATIONALITE

NATIONALITE	Nombre de Ménages		Nombre de Personnes		Nombre d'U.C.	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
FRANCAIS	105	92,92	401	92,19	290,9	92,09
dont : Assistant Technique(1)	45	39,83	181	41,61	136,6	41,66
Sans profession (1)	3	2,65	5	1,15	4,2	1,33
AUTRES NATIONALITES	8	7,08	34	7,81	25,0	7,91
ENSEMBLE	113	100,00	435	100,00	315,9	100,00

(1) En pourcent par rapport à l'Ensemble.

III - 1.2. STRUCTURE DE L'ECHANTILLON SELON LES CATEGORIES DE MENAGES

CATEGORIES DE MENAGE	Nombre de Ménages		Nombre de Personnes		Nombre d'U.C.	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Militaires de carrière	13	11,51	55	12,64	37,6	11,90
Civil expatrié du Secteur public.	19	16,81	74	17,01	58,1	18,39
Civil non expatrié du Secteur public (1)	7	6,19	20	4,60	15,0	4,75
Personnel des Organismes Internationaux (2)	18	15,93	74	17,01	52,2	16,53
Indépendant du Secteur privé ..	13	11,51	45	10,35	33,1	10,48
Cadre du Secteur privé	13	11,51	52	11,95	37,7	11,93
Autres Salariés du Secteur privé	27	23,89	110	25,29	78,0	24,69
Sans profession	3	2,65	5	1,15	4,2	1,33
T O T A L	113	100,00	435	100,00	315,9	100,00

(1) - 2 Contingents militaires y sont pris en compte

(2) - ORSTOM, IGN, Université, Nations-Unies ...

III - 1.3. TAILLES MOYENNES DES MENAGES

	Taille de Menages		Nombre U.C.	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Etranger	3,81	1,73	2,95	1,24
Assistants Techniques	3,81	1,83	3,07	1,08

III - 1.4. DISTRIBUTION DES MENAGES SELON LEUR TAILLE

Unité : %

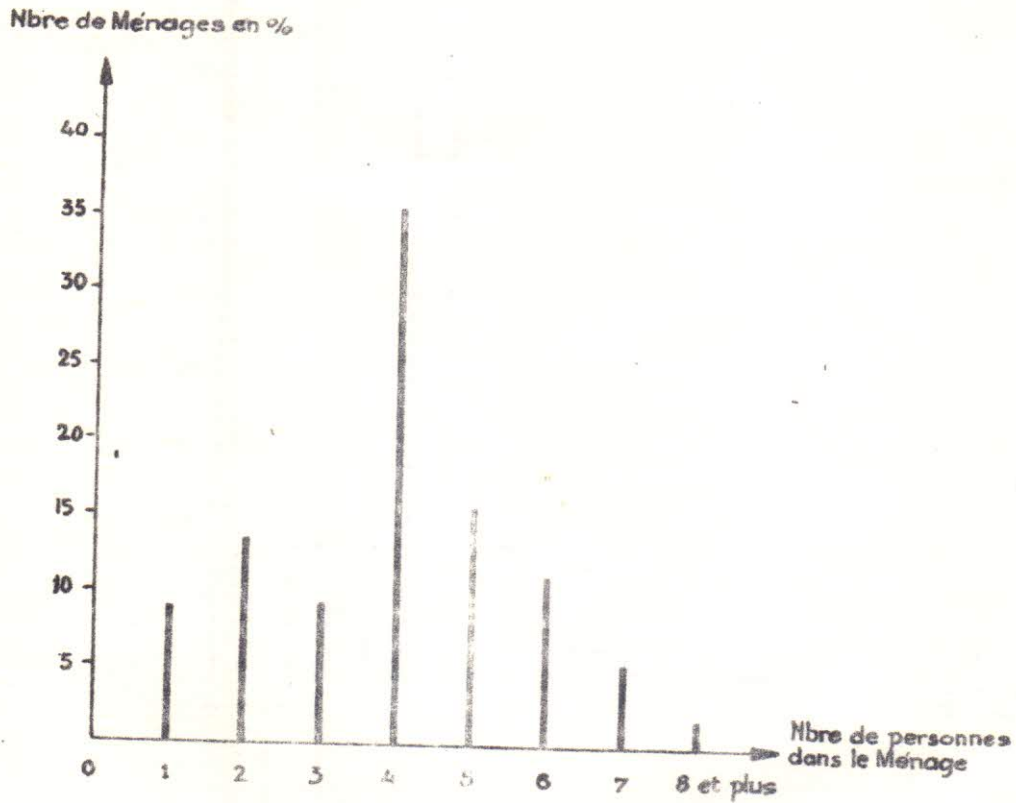
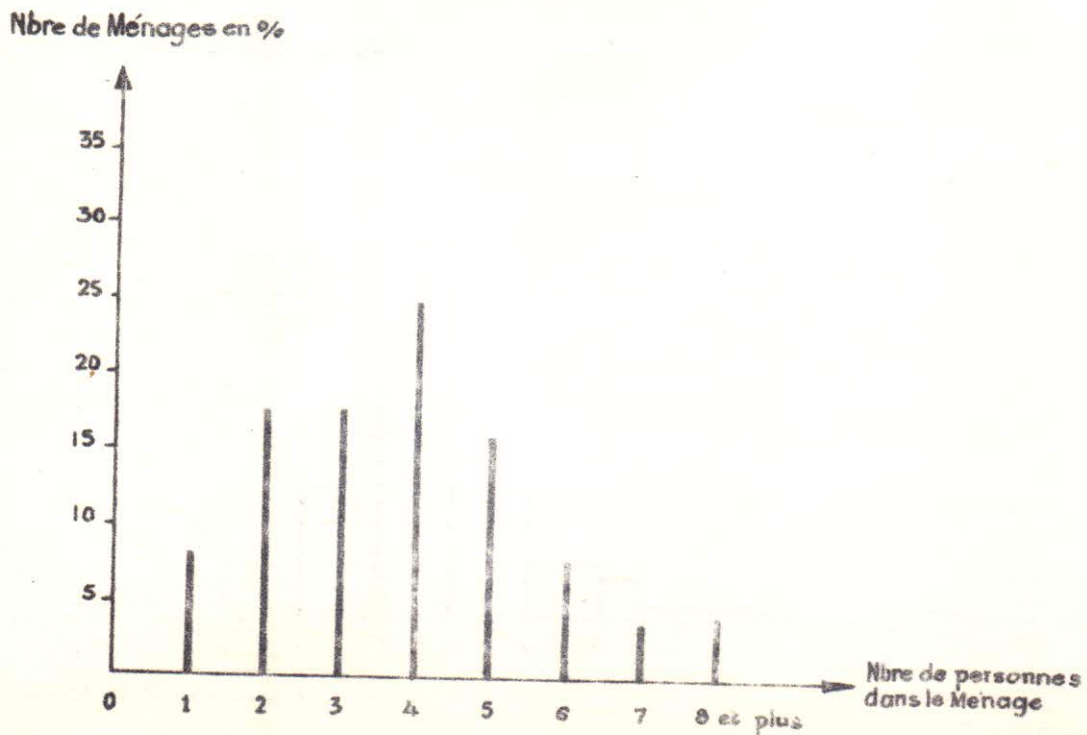
CATEGORIES	Nombre de Personnes dans le Ménage							TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7 et Plus	
Assistant technique .	8,89	13,33	8,69	35,56	15,56	11,11	6,66	100,00
Etranger	7,96	17,70	17,70	24,78	15,93	7,96	7,96	100,00

III - 1.5. DISTRIBUTION DES MENAGES SELON LE NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION DANS LE MENAGE

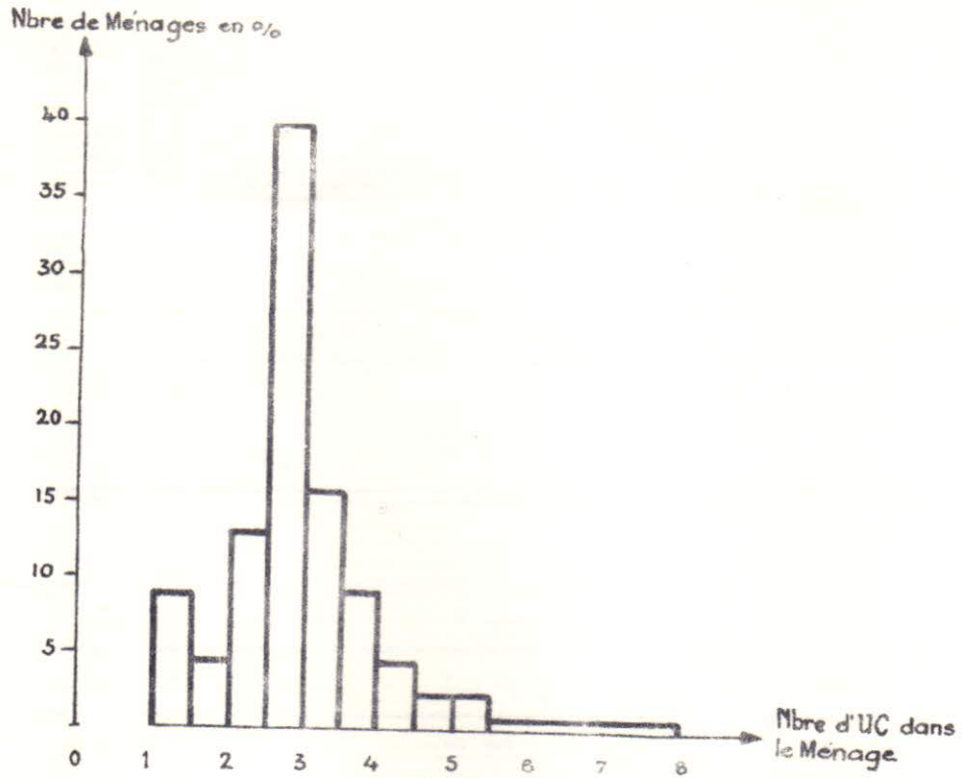
Unité : %

Nombre d'U.C.	Assistant technique	Etranger
Moins de 1,5	8,89	7,96
1,5 à 1,9	4,45	14,16
2,0 à 2,4	11,11	18,58
2,5 à 2,9	40,00	24,78
3,0 à 3,4	15,56	13,27
3,5 à 3,9	8,89	8,85
4,0 à 4,4	4,44	3,54
4,5 à 4,9	2,22	3,54
5,0 à 5,4	2,22	2,66
5,5 et Plus	2,22	2,66
TOTAL	100,00	100,00

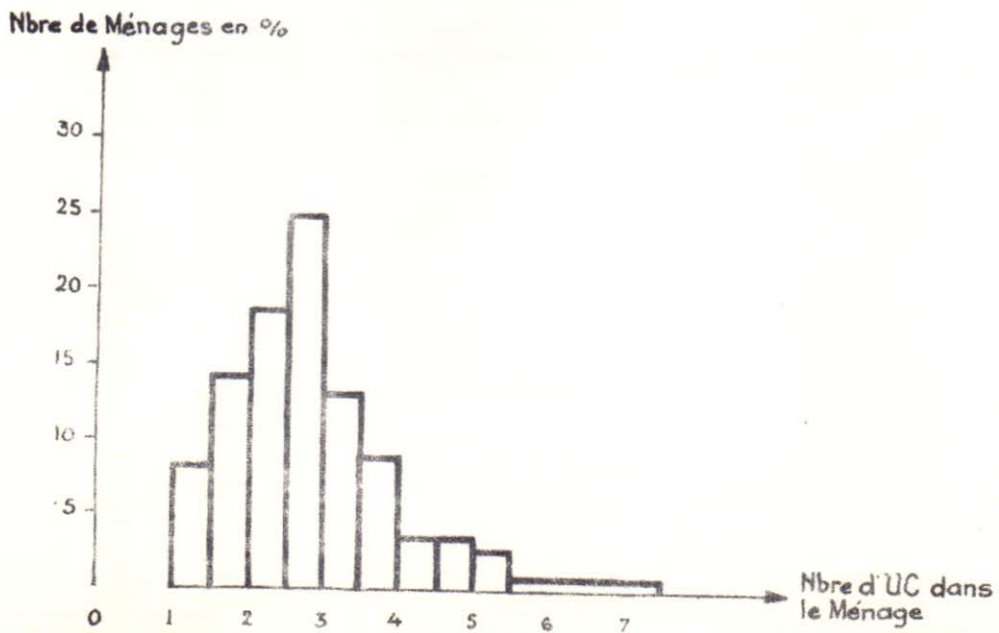
GRAPHIQUE 1

DISTRIBUTION DES MENAGES "ASSISTANT TECHNIQUE"
SELON LEUR TAILLEDISTRIBUTION DES MENAGES "ETRANGER"
SELON LEUR TAILLE

GRAPHIQUE 2
DISTRIBUTION DES MENAGES "ASSISTANT TECHNIQUE"
SUIVANT LE NOMBRE D'UC DANS LE MENAGE



DISTRIBUTION DES MENAGES "ETRANGERS"
SUIVANT LE NOMBRE D'UC DANS LE MENAGE



UC: Unités de Consommation

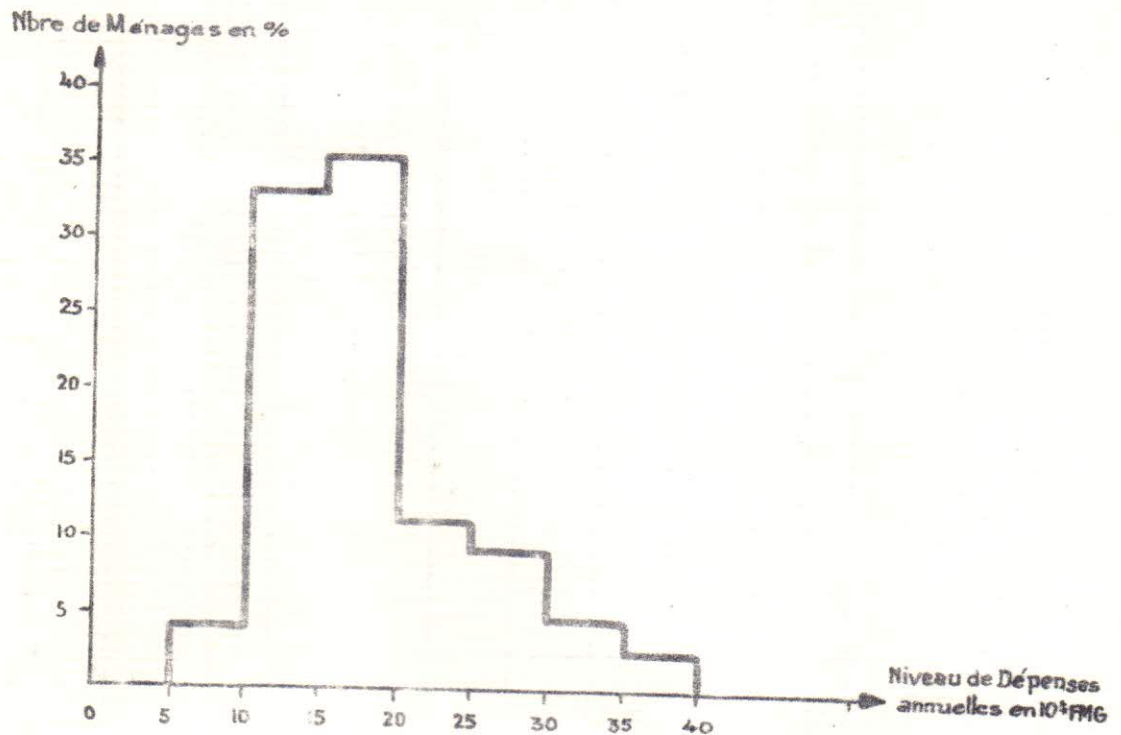
III - 2. DISTRIBUTION DES MENAGES

III - 2.1. REPARTITION DES MENAGES SELON LE NIVEAU DE LEURS
DEFENSES ANNUELLES

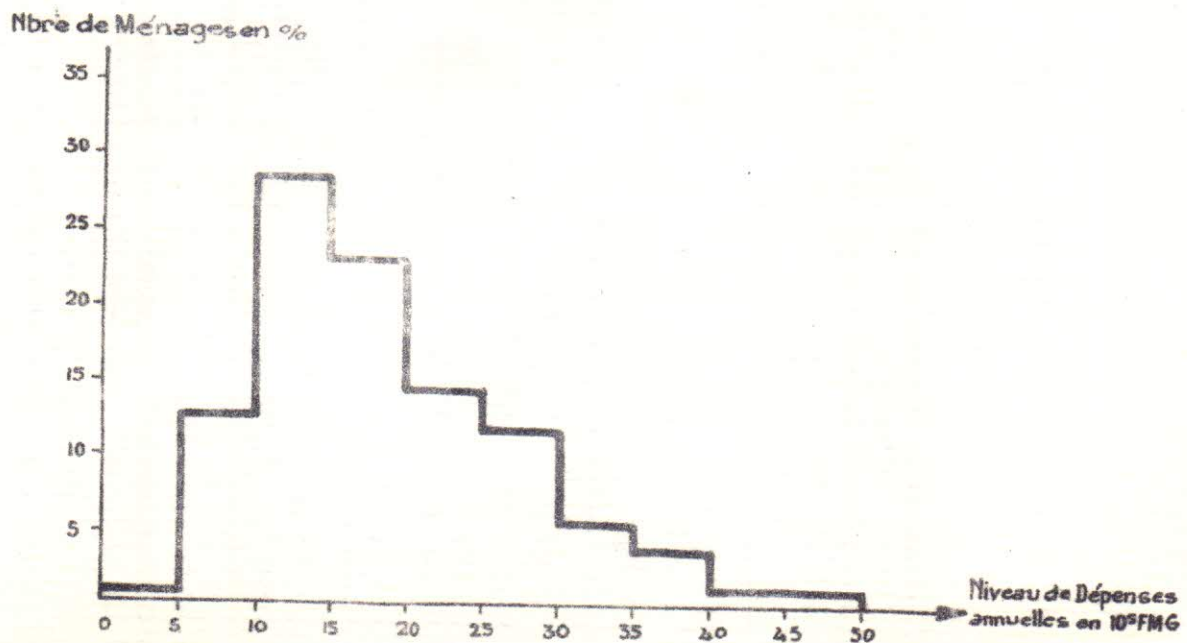
Unité : %

TRANCHE de DEPENSES en Milliers de FMG	Assistant Technique	Etranger
Moins de 500	-	0,89
500 à 999	4,44	11,50
1.000 à 1.499	35,34	28,32
1.500 à 1.999	35,55	23,01
2.000 à 2.499	11,11	14,16
2.500 à 2.999	8,89	11,50
3.000 à 3.499	4,44	5,31
3.500 à 3.999	2,23	3,54
4.000 et Plus	-	1,77
TOTAL	100,00	100,00

REPARTITION DES MENAGES SUIVANT LE NIVEAU DE LEURS
DEPENSES ANNUELLES



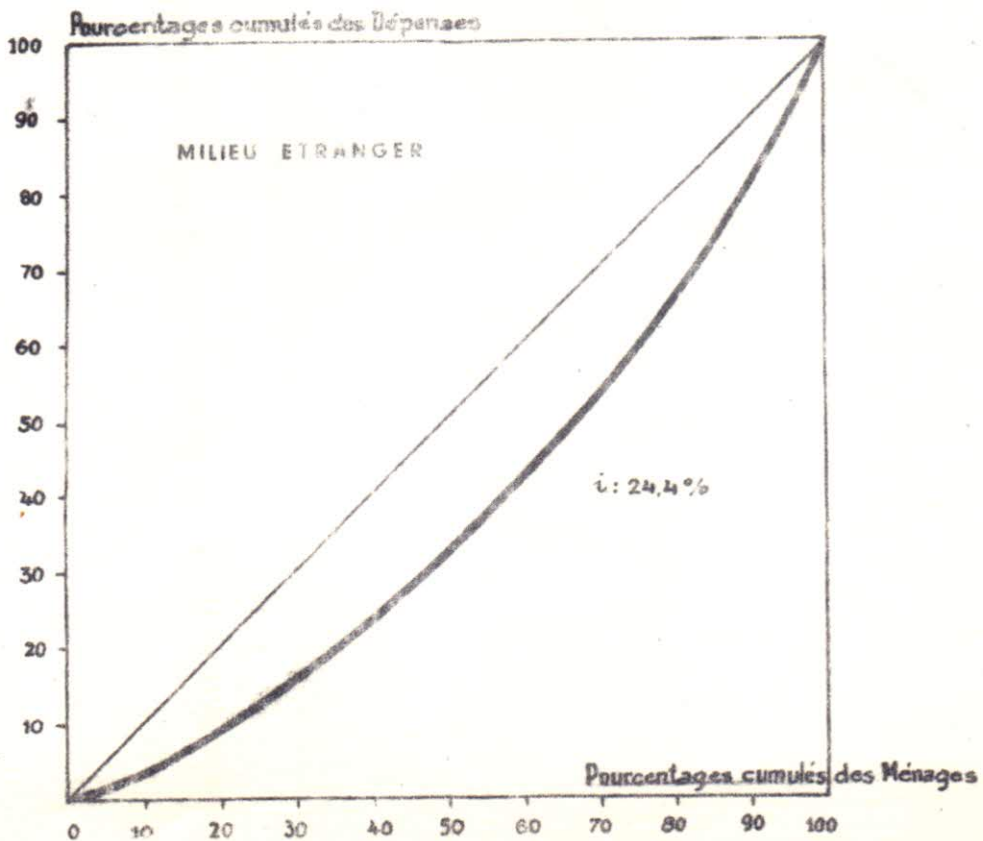
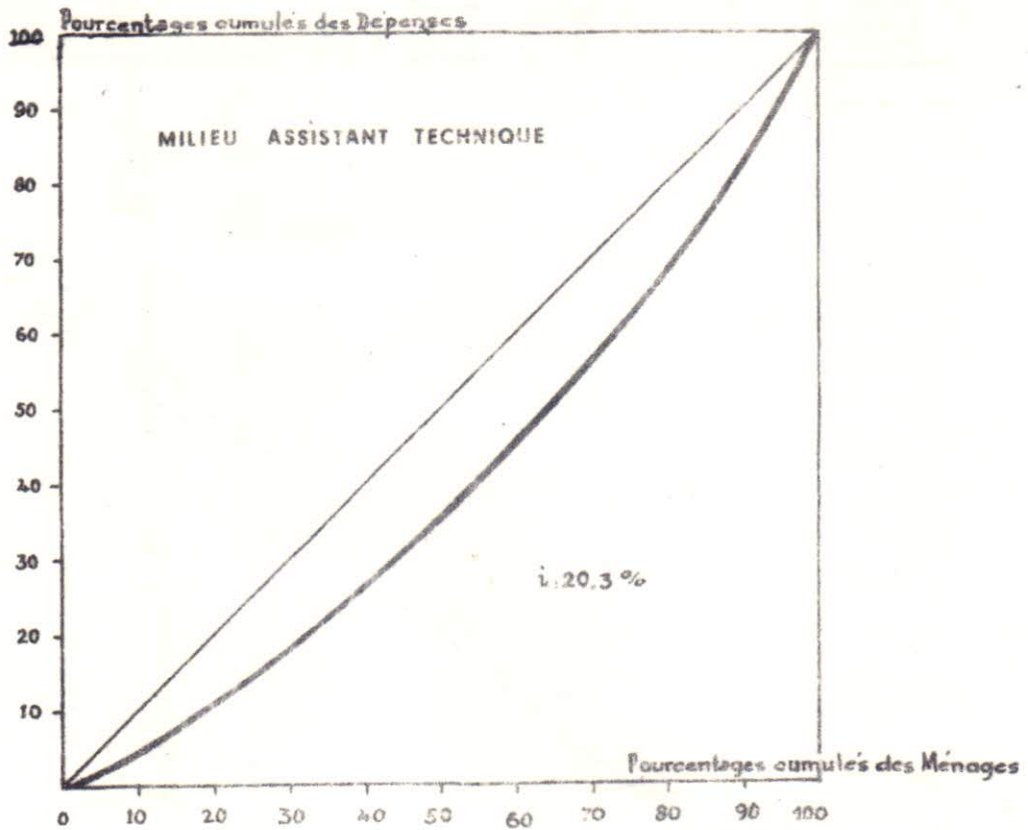
REPARTITION DES MENAGES SUIVANT LE NIVEAU DE LEURS
DEPENSES ANNUELLES



III - 2.2. REPARTITION CUMULEE DES MENAGES (en %) ET DES DEPENSES ANNUELLES
(en %) SUIVANT LE NIVEAU DES DEPENSES ANNUELLES DES MENAGES

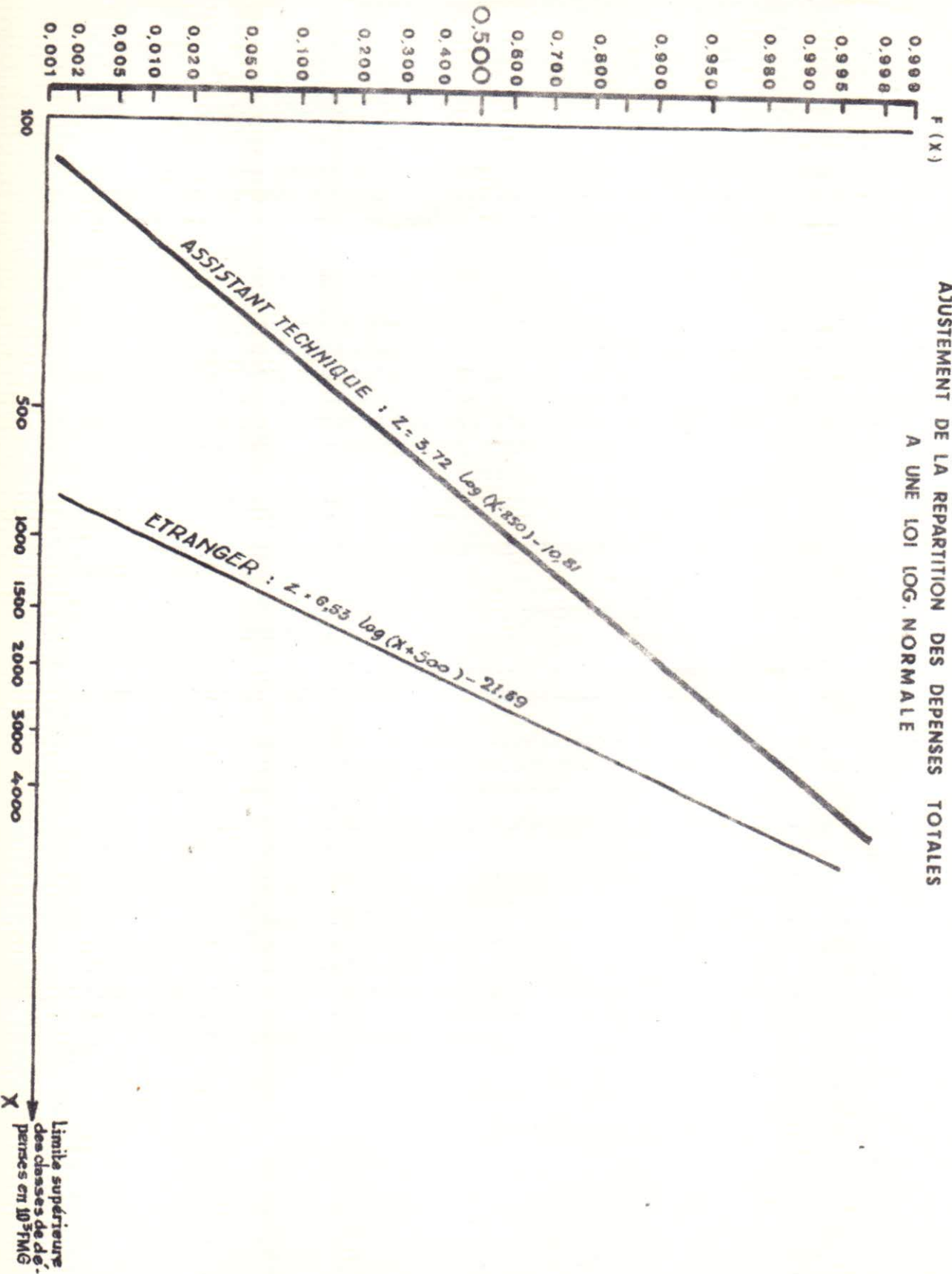
Niveau des Dépenses en Millions de FMS	ASSISTANT TECHNIQUE		ETRANGER	
	Nombre de Ménages %	Montant des Dépenses %	Nombre de Ménages %	Montant des Dépenses %
Moins de 500	-	-	0,89	0,07
500 à 999	4,44	1,34	12,39	4,66
1.000 à 1.499	37,78	24,92	40,71	23,75
1.500 à 1.999	73,33	59,95	63,72	45,73
2.000 à 2.499	84,24	72,42	77,88	62,94
2.500 à 2.999	93,33	87,09	89,38	79,41
3.000 à 3.499	97,77	95,16	94,69	88,45
3.500 à 3.999	100,00	100,00	98,23	95,59
4.000 et Plus			100,00	100,00

COURBE DE CONCENTRATION DES DEPENSES



GRAPHIQUE 5

ADJUSTEMENT DE LA REPARTITION DES DEPENSES TOTALES
A UNE LOI LOG. NORMALE



III - 3. STRUCTURES DES DEPENSES

Les concepts et les nomenclatures utilisés ont déjà été définis. Néanmoins, il est utile d'apporter des précisions supplémentaires quant au contenu exact de certains postes et la lecture de l'analyse graphique.

* CANTINE - RESTAURANT

Ce poste groupe les dépenses effectuées hors domicile y compris les boissons et les apéritifs. Il a été évalué à partir des sommes effectivement dépensées (Cantine, Restaurant public). En ce qui concerne la consommation hors domicile prise dans le sens d'invitation mutuelle, on a émis l'hypothèse qu'il y a compensation permettant ainsi d'intégrer les dépenses qui en résultent comme étant réalisé par les ménages en temps normal.

* LOGEMENT

a) - Il nous a paru impossible d'établir un loyer normal moyen pour deux raisons principales :

- les prix des loyers varient très fortement et sont déterminés par de nombreux facteurs

- le nombre réduit de locataires ordinaires dans l'enquête n'assure pas la représentativité des catégories de logement.

L'estimation du loyer normal moyen aurait pu être possible si nous avons disposé le revenu et en supposant que le revenu est en corrélation avec les facteurs trait au confort du logement.

b) - Il peut paraître alors surprenant que les Assistants techniques effectuent des dépenses en logement alors que leur statut prévoit des facilités d'hébergement.

En fait certains ménages déclarent payer une somme non négligeable pour se loger (cas des ménages bénéficiant une indemnité forfaitaire de logement et louant en conséquence à leur frais un appartement aux privés. D'autres subissent une retenue sur salaire très inférieure à la valeur locative réelle du logement, mais déclarent toutefois avoir acquitté la somme égale à la valeur locative effective de l'appartement.

* DOMESTICITE.

Nous n'avons procédé à aucun ajustement des déclarations faites par le ménage.

La "Rémunération fixe" représente le montant moyen des salaires de base versés. Il est à noter que ce montant ne correspond pas au salaire moyen d'un personnel domestique car un ménage emploie généralement plus d'une personne.

Les "autres charges" regroupent les charges sociales que l'employeur verse à la CNAPS, les primes et l'évaluation de l'habillement. Les repas pris par les gens de maison n'ont pas été évalués.

* EQUIPEMENTS MENAGERS.

Si le statut des Assistants techniques prévoit des facilités pour l'octroi de logement meublé, il apparaît toutefois des dépenses en achat de mobilier. Ces dépenses concernent surtout l'embellissement du logement (tapis, produits artisanaux ...) car le montant des dépenses en mobilier est très faible.

* SANTE.

Les ménages non malgaches que ce soit du Secteur public ou parapublic que privé bénéficient des régimes de sécurité sociale divers :

- certains ménages se font rembourser intégralement les honoraires médicales, les frais d'hospitalisation et les dépenses pharmaceutiques sur ordonnance

- pour d'autres, le remboursement est fait en partie dont le taux varie suivant la teneur du contrat du Chef de famille.

L'estimation prise en compte dans le résultat de l'enquête considère ces cas et ne retient que la somme restant effectivement à la charge du ménage.

* TRANSPORT -- COMMUNICATION

Dans la dépenses en achat de matériel de transport (en quasi totalité achat d'automobile), le prix de cession de voiture automobile n'est pas déduit.

La plupart des achats de voiture faits par les ménages "non fixés" à Madagascar se portent sur des voitures d'occasions. Comme le cours de ce marché n'est pas réglementé, il n'est pas rare que la revente de ce genre de matériel se fait au prix d'acquisition.

Pour le cas des dépenses en carburant, certains ménages bénéficient des voitures de fonction ou se ravitaillent en carburant aux seins de l'entreprise elle-même. On a alors procédé à un ajustement des dépenses au prix que le ménage aurait dû réellement payer s'il s'approvisionne sur le marché réel.

III - 4. STRUCTURES DES DEPENSES PAR U.C.

Pour la présentation des résultats par unité de consommation nous avons classé les ménages en 3 catégories. La classification a été faite a posteriori :

1. Salariés Civils du Secteurs public : - les Civils expatriés et non expatriés du Secteur public
- le Personnel des Organismes Internationaux (ORSTOM, IGN, Nations-Unies...)
2. Indépendant, les Entrepreneurs individuels : - les gens qui exercent des professions libérales et les gérants non salariés des entreprises privées
3. Salariés du Secteur privé : - les Cadres et autres salariés du Secteur privé.

III - 5. GRAPHIQUE 6 et 7

La répartition des dépenses totales moyennes a été représentée sur papier log.log.

Le graphique logarithmique se prête à l'estimation des élasticités de chaque poste de dépense par rapport aux dépenses totales.

L'abscisse porte l'échelle des dépenses totales moyennes et l'ordonnée celle des dépenses afférentes aux postes.

Sur l'échelle verticale (à droite) figure le pourcentage de chaque dépense par rapport à la dépense totale.

On déduit suivant l'allure de la courbe que le pourcentage d'un poste de dépense augmente lorsque l'élasticité est supérieure à 1 et diminue lorsque l'élasticité est inférieure à 1.

Si les points de coordonnées (x, y) peuvent s'ajuster sur une droite l'élasticité est constante et sa valeur est égale à la pente de la droite

$$\left(\frac{dy}{y} = \alpha \frac{dx}{x}\right)$$

Dans cette représentation graphique, nous avons écarté volontairement du total des dépenses les dépenses en logement (sous poste 09-1) ainsi que l'achat de véhicules automobiles (sous poste 15-1) pour les raisons expliquées ci-dessus (1).

(1) - Cf. Note " Logement " et " Transport - Communication ".

III - 3.1. DEPENSES ANNUELLES MOYENNES DES MENAGES " ETRANGERS "

DEPENSES ALIMENTAIRES		En Valeur (FMG)	%
01.	<u>CEREALES - FÉCULENT</u>	70.265	34,4
	01.1. Boulangerie - Pâtisserie	44.351	21,7
	01.2. Céréales et produits à base de céréales	15.254	7,5
	01.3. Produits diététique pour enfant	4.963	2,4
	01.4. Féculent et assimilés	5.697	2,8
02.	<u>CREMERIE - MATIERES GRASSES</u>	94.559	46,3
	02.1. Lait frais	9.373	4,6
	02.2. Lait préparé	9.523	4,7
	02.3. Beurre -- fromage	41.346	20,2
	02.4. Autres produits laitiers	6.475	3,2
	02.5. Oeufs	11.005	5,4
	02.6. Huile et graisse	16.837	8,2
03.	<u>FRUITS ET LEGUMES</u>	74.011	36,2
	03.1. Légumes frais	32.703	16,0
	03.2. Légumes secs	1.258	0,6
	03.3. Légumes en conserves	10.956	5,4
	03.4. Fruits frais	22.001	10,8
	03.5. Fruits secs ou en conserves	7.097	3,5
04	<u>VIANDE ET POISSON</u>	135.923	66,5
	04.1. Viande fraîche et abat	67.598	33,1
	04.2. Gibier -- volailles	19.327	9,4
	04.3. Conserve de viande	5.518	2,7
	04.4. Charcuterie	22.563	11,0
	04.5. Poisson et crustacée frais	15.254	7,5
	04.6. Poisson et crustacée en conserve	5.663	2,8

DEPENSES ANNUELLES MOYENNES DES MENAGES " ETRANGERS "

DEPENSES ALIMENTAIRES (suite et fin)

		En Valeur (FMG)	%
05.	<u>B O I S S O N</u>	105.727	51,7
	05.1. Vin ordinaire		
	05.2. Vin fin	29.683	14,5
	05.3. Apéritif - Liqueurs - Eau de vie	12.232	6,0
	05.4. Bière	31.509	15,4
	05.5. Eaux minérales locales	11.650	5,7
	05.6. Eaux minérales importées	7.040	3,4
	05.7. Autres boissons non alcoolisées	5.342	2,6
		8.271	4,1
06.	<u>CANTINE - RESTAURANT</u>	68.835	33,7
07.	<u>AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES</u>	34.878	17,1
	07.1. Sucre		
	07.2. Confiserie	5.228	2,5
	07.3. Stimulant	11.964	5,9
	07.4. Epices	10.393	5,1
	07.5. Divers	4.905	2,4
		2.388	1,2
<u>DEPENSES EN PRODUITS ALIMENTAIRES</u>		584.198	285,9

DEPENSES ANNUELLES MOYENNES DES MENAGES " ETRANGERS "

DEPENSES NON ALIMENTAIRES

		En Valeur (FMG)	%
08	<u>T A B A C</u>	15.130	7,4
09	<u>LOGEMENT -- ENERGIE</u>	170.411	83,4
	09.1. Logement	95.322	46,7
	09.2. Eau - Electricité	47.058	23,0
	09.3. Autres types d'énergie	28.031	13,7
10	<u>DOMESTICITE</u>	143.234	70,1
	10.1. Rémunération	133.920	65,5
	10.2. Autres charges	9.314	4,6
11	<u>EQUIPEMENTS MENAGERS</u>	46.271	22,6
	11.1. Mobilier et articles d'ameublement	19.971	9,7
	11.2. Tissus d'ameublement et linge de maison	10.399	5,1
	11.3. Appareils ménagers	3.455	1,7
	11.4. Articles de ménage	12.446	6,1
12	<u>PRODUITS D'ENTRETIEN COURANT</u>	38.936	19,1
	12.1. Savon	15.441	7,5
	12.2. Eclairage	2.023	1,0
	12.3. Droguerie	8.108	4,0
	12.4. Autres dépenses d'entretien	13.411	6,6
13	<u>SOINS PERSONNELS</u>	52.520	25,7
	13.1. Services	30.332	14,8
	13.2. Produits et accessoires de Toilette	22.188	10,9
14	<u>S A N T E</u>	31.379	15,4
	14.1. Soins médicaux	12.367	6,1
	14.2. Pharmacie	17.840	8,7
	14.3. Assurance	1.172	0,6

DEPENSES ANNUELLES MOYENNES DES MENAGES " ETRANGERS "

DEPENSES NON ALIMENTAIRES (suite)

		En Valeur (FMG)	%
15.	<u>TRANSPORT - COMMUNICATION</u>	268.243	131,3
	15.1. Achat matériel de transport	89.479	43,8
	15.2. Carburant - Réparation - Entretien voitures automobiles	118.277	57,9
	15.3. Assurance voitures automobiles	30.027	14,7
	15.4. Autres dépenses de transport	14.484	7,1
	15.5. Postes et Télécommunications	15.976	7,8
16.	<u>ENSEIGNEMENT</u>	61.952	30,3
	16.1. Frais d'étude intérieur	48.212	23,6
	16.2. Frais d'étude pour étudiant à l'étran- ger	8.898	4,3
	16.3. Pensionnat et assimilés	4.842	2,4
17.	<u>HABILLEMENT</u>	84.260	41,2
	17.1. Tissus pour habillement	17.687	8,6
	17.2. Habillement pour homme	25.418	12,4
	17.3. Habillement pour femme	20.001	9,8
	17.4. Habillement pour enfant	9.830	4,8
	17.5. Chaussures	11.197	5,5
	17.6. Divers	127	0,1
18.	<u>OBJETS PERSONNELS</u>	15.619	7,6
	18.1. Bijouterie - Horlogerie	11.025	5,4
	18.2. Maroquinerie - Articles de fumeur	2.575	1,2
	18.3. Autres	2.019	1,0

DEPENSES ANNUELLES MOYENNES DES MENAGES " ETRANGERS "

DEPENSES NON ALIMENTAIRES (fin)

		En Valeur (FMG)	%
19.	<u>CULTURES ET LOISIRS</u>	198.530	97,2
	19.1. Séance récréative	37.876	18,5
	19.2. Lecture	23.975	11,8
	19.3. Sorties	66.468	32,5
	19.4. Articles durables et semi-durables	37.162	18,2
	19.5. Autres dépenses récréatives	33.049	16,2
20.	<u>D I V E R S</u>	332.604	162,8
	20.1. Transfert interne	248.537	121,7
	20.2. Transfert vers l'extérieur	42.544	20,8
	20.3. Achat pour cadeaux	27.194	13,3
	20.4. Achat de terrain - construction	14.329	7,0
TOTAL DEPENSES NON ALIMENTAIRES		1.459.139	714,1
DEPENSES ANNUELLES GLOBALES		2.043.337	1.000,0

III - 3.2. DEPENSES ANNUELLES MOYENNES DES MENAGES
" ASSISTANT TECHNIQUE "

DEPENSES ALIMENTAIRES		En Valeur (FMG)	%
01.	<u>CEREALES - FECULENT</u>	81.065	42,3
	01.1. Boulangerie - patisserie	55.907	29,2
	01.2. Céréales et produits à base de céréales	13.367	7,0
	01.3. Produit diététique pour enfant	5.049	2,6
	01.4. Féculent et assimilés	6.742	3,5
02.	<u>CREMERIE - MATIERES GRASSES</u>	100.349	52,3
	02.1. Lait frais	15.192	7,9
	02.2. Lait préparé	8.431	4,4
	02.3. Beurre - Fromage	47.661	24,8
	02.4. Autres produits laitiers	7.293	3,8
	02.5. Oeufs	13.007	6,8
	02.6. Huile et graisse	8.765	4,6
03.	<u>FRUITS ET LEGUMES</u>	74.394	38,8
	03.1. Légumes frais	32.859	17,1
	03.2. Légumes secs	806	0,4
	03.3. Légumes en conserves	12.030	6,3
	03.4. Fruits frais	20.156	10,5
	03.5. Fruits secs ou en conserves	8.543	4,5
04.	<u>VIANDE ET POISSON</u>	143.427	74,8
	04.1. Viande fraîche et abat	71.813	37,4
	04.2. Gibier - volaille	15.633	8,2
	04.3. Conserve de viande	6.883	3,6
	04.4. Charcuterie	28.769	15,0
	04.5. Poisson et crustacée frais	15.896	8,3
	04.6. Poisson et crustacée en conserve	4.433	2,3
05.	<u>B O I S S O N</u>	115.876	60,4
	05.1. Vin ordinaire	28.201	14,7
	05.2. Vin fin	17.256	9,0
	05.3. Apéritif - Liqueurs - Eau de vie	39.913	20,8
	05.4. Bière	13.283	6,9
	05.5. Eaux minérales locales	7.243	3,8
	05.6. Eaux minérales importées	2.923	1,5
	05.7. Autres boissons non alcoolisées	7.057	3,7
06.	<u>CANTINE - RESTAURANT</u>	107.308	55,9
07.	<u>AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES</u>	39.912	20,8
	07.1. Sucre	5.136	2,7
	07.2. Confiserie	18.488	9,6
	07.3. Stimulant	8.880	4,6
	07.4. Épices	4.880	2,6
	07.5. Divers	2.528	1,3
DEPENSES EN PRODUITS ALIMENTAIRES		662.331	345,3

DEPENSES ANNUELLES MOYENNES DES MENAGES
" ASSISTANT TECHNIQUE "

DEPENSES NON ALIMENTAIRES		En Valeur (FMG)	%
08.	<u>T A B A C</u>	12.680	6,6
09	<u>LOGEMENT - ENERGIE</u>	114.178	59,5
	09.1. Logement	19.478	10,2
	09.2. Eau - Electricité	63.773	33,2
	09.3. Autres types d'énergie	30.927	16,1
10.	<u>DOMESTICITE</u>	126.523	66,0
	10.1. Rémunération	113.342	59,1
	10.2. Autres charges	13.181	6,9
11.	<u>EQUIPEMENT MENAGER</u>	63.826	33,3
	11.1. Mobilier et Articles d'ameublement	28.575	14,9
	11.2. Tissus d'ameublement et linge de Maison	11.842	6,2
	11.3. Appareils ménagers	3.398	1,8
	11.4. Articles de Ménage	20.011	10,4
12.	<u>PRODUITS D'ENTRETIEN COURANT</u>	30.677	16,0
	12.1. Savon	12.976	6,8
	12.2. Eclairage	2.005	1,0
	12.3. Droguerie	5.203	2,7
	12.4. Autres dépenses d'entretien	10.493	5,5
13.	<u>SOINS PERSONNELS</u>	58.624	30,6
	13.1. Services	32.469	17,0
	13.2. Produits et accessoires de Toilette	26.155	13,6

DEPENSES ANNUELLES MOYENNES DES MENAGES
" ASSISTANT TECHNIQUE "

DEPENSES NON ALIMENTAIRES (suite)		En Valeur (FMG)	%
14.	<u>S A N T E</u>	31.842	16,6
	14.1. Soins médicaux	11.305	5,9
	14.2. Pharmacie	19.099	10,0
	14.3. Assurance	1.438	0,7
15.	<u>TRANSPORT - COMMUNICATION</u>	285.423	148,8
	15.1. Achat matériel de Transport	91.375	47,6
	15.2. Carburant - Réparation - Entretien des voitures automobiles	135.419	70,6
	15.3. Assurance voitures automobile	34.589	18,0
	15.4. Autres dépenses de Transport	14.142	7,4
	15.5. Postes et Télécommunication	9.898	5,2
16.	<u>ENSEIGNEMENT</u>	77.825	40,6
	16.1. Frais d'étude intérieur	51.189	26,7
	16.2. Frais d'étude pour étudiant à l'étranger	22.343	11,6
	16.3. Pensionnat et assimilés	4.293	2,3
17.	<u>HABILLEMENT</u>	89.191	46,5
	17.1. Tissus pour habillement	22.252	11,6
	17.2. Habillement pour homme	23.192	12,1
	17.3. Habillement pour femme	21.107	11,0
	17.4. Habillement pour enfant	10.784	5,6
	17.5. Chaussures	11.738	6,1
	17.6. Divers	118	0,1
18.	<u>OBJETS PERSONNELS</u>	23.025	12,0
	18.1. Bijouterie - Horlogerie	18.179	9,5
	18.2. Maroquinerie - Articles de fumeur	2.714	1,4
	18.3. Autres	2.132	1,1

DEPENSES ANNUELLES MOYENNES DES MENAGES
" ASSISTANT TECHNIQUE "

DEPENSES NON ALIMENTAIRES (fin)		En Valeur (FVG)	%
19.	<u>CULTURES ET LOISIRS</u>	185.673	96,8
	19.1. Séance récréative	28.648	14,9
	19.2. Lecture	27.585	14,4
	19.3. Sorties	66.904	34,9
	19.4. Articles durables et semi-durables	26.206	13,7
	19.5. Autres dépenses récréatives	36.330	18,9
20.	<u>DIVERS</u>	156.104	81,4
	20.1. Transfert interne	130.654	68,1
	20.2. Transfert vers l'extérieur	3.582	1,9
	20.3. Achat pour cadeaux	21.868	11,4
	20.4. Achat de terrain - construction	-	-
TOTAL DEPENSES NON ALIMENTAIRES		1.255.591	654,7
DEPENSES ANNUELLES GLOBALES		1.917.922	1.000,0

III - 3.3. STRUCTURES DES DEPENSES (en %) SELON LE NIVEAU DES DEPENSES ANNUELLES DES MENAGES

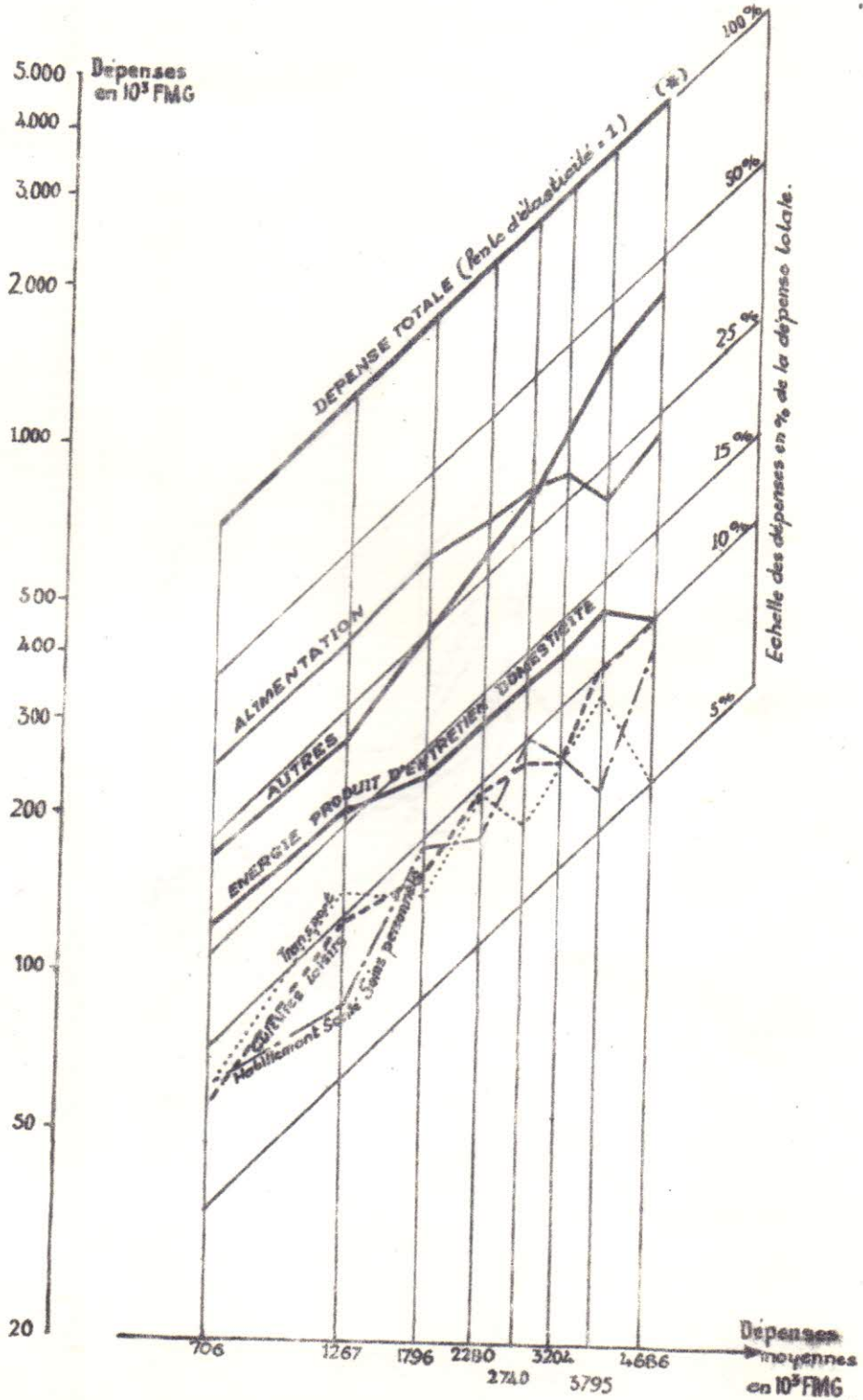
Niveau de Dépenses annuelles en Millions de FIMG		POSTE DE DEPENSE								
		ALIMENTATION (1)	ENERGIE PRODUITS D'ENTRETIEN	DOMESTICITE	SANTÉ SOINS PERSONNELS	TRANSPORT COMMUNICATION	HABILLEMENT	CULTURES et LOISIRS	AUTRES	DEPENSES GLOBALES (2)
ASSISTANT TECHNIQUE	Moins de 1.000	47,0	10,6	15,6	3,3	6,8	5,0	7,5	4,2	100,0
	1.000 à 1.499	34,0	8,2	7,8	4,3	12,1	3,8	8,7	21,1	100,0
	1.500 à 1.999	37,1	6,8	6,1	5,4	10,0	7,1	10,7	16,8	100,0
	2.000 à 2.499	37,7	6,2	6,2	3,6	12,9	3,9	9,5	20,0	100,0
	2.500 à 2.999	39,4	5,4	9,9	4,7	7,2	7,8	8,2	17,4	100,0
	3.000 à 3.499	36,8	4,2	5,6	4,2	9,7	3,1	9,7	26,7	100,0
	3.500 à 3.999	27,6	6,8	3,3	2,0	8,0	7,1	4,0	41,2	100,0
	4.000 et Plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ETRANGER	Moins de 1.000	34,5	9,5	7,7	3,9	8,3	4,6	7,7	23,8	100,0
	1.000 à 1.499	33,8	8,1	8,0	3,7	11,3	3,2	9,9	22,0	100,0
	1.500 à 1.999	34,7	6,6	6,6	3,9	8,0	5,8	8,8	25,6	100,0
	2.000 à 2.499	32,0	5,7	7,2	3,5	9,7	4,5	9,7	27,7	100,0
	2.500 à 2.999	30,7	5,1	7,9	4,4	7,2	6,0	9,3	29,4	100,0
	3.000 à 3.499	28,4	5,5	7,4	4,7	8,0	3,5	8,0	34,5	100,0
	3.500 à 3.999	21,3	6,2	6,8	1,9	9,0	4,1	10,4	40,3	100,0
	4.000 et Plus	23,0	3,3	7,0	4,3	5,1	4,4	10,2	42,7	100,0

(1) - Y compris Tabac

(2) - N.C. achat de véhicules et Dépense afférente au Logement.

GRAPHIQUE 6

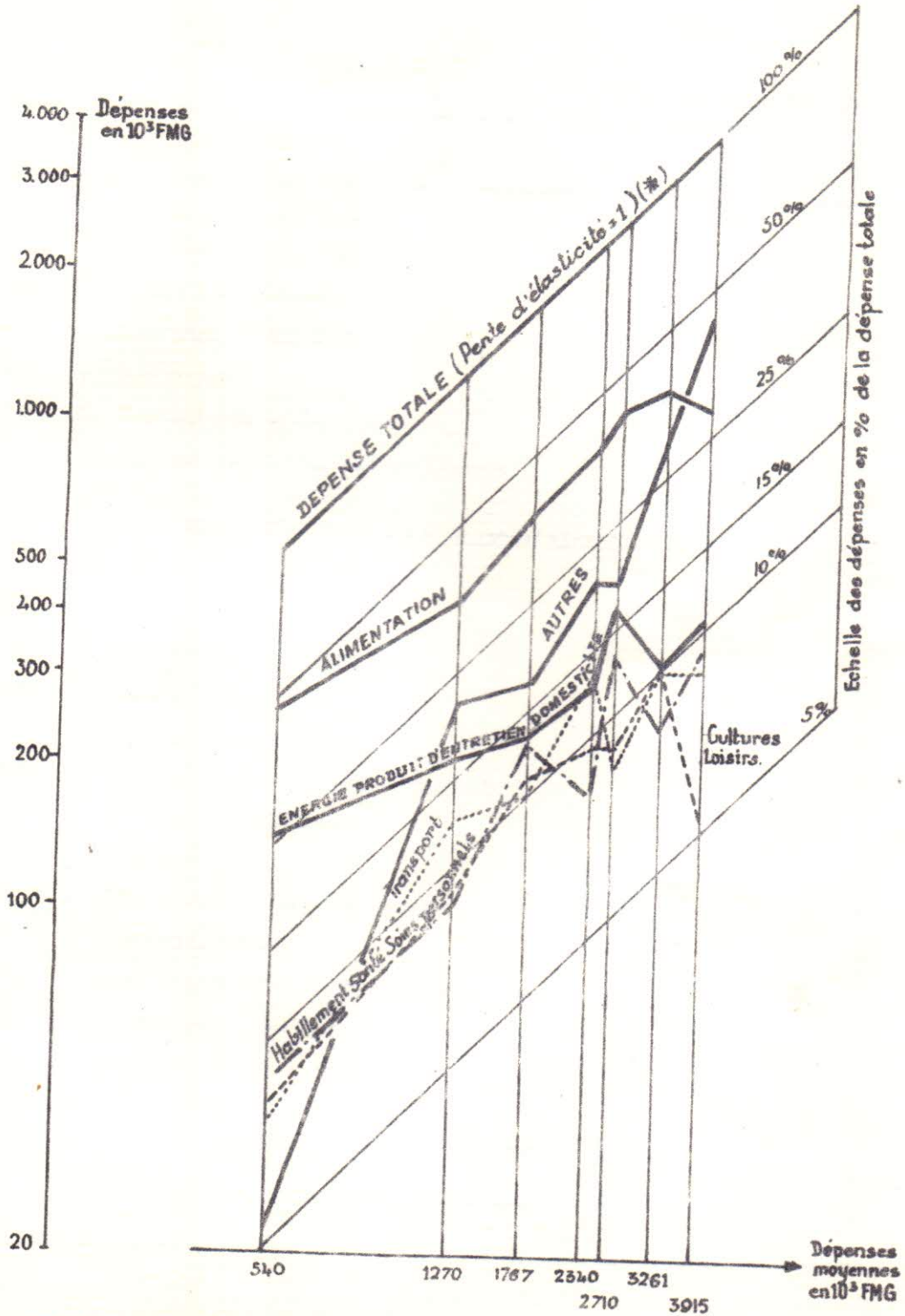
REPARTITION DES DEPENSES ANNUELLES
MOYENNES DES MENAGES "ETRANGER"



(*) Non compris Dépense de logement et Achat de Véhicules Autos

GRAPHIQUE 7

REPARTITION DES DEPENSES ANNUELLES MOYENNES
DES MENAGES "ASSISTANT TECHNIQUE"



(*) Non compris Dépense de logement et Achat de Véhicules Autos

III - 3.4. STRUCTURES DES DEPENSES ANNUELLES MOYENNES
PAR UNITE DE CONSOMMATION

ETRANGER

Dépense Moyenne en 10³ FMG : 680

F O N C T I O N S		%
01.	Céréales - féculents	35,6
02.	Crémerie - Matières grasses	47,4
03.	Fruits - Légumes	39,4
04.	Viandes - Poisson	74,4
05.	Boissons	62,6
06.	Restaurant - Cantine	31,3
07.	Autres produits alimentaires	13,4
TOTAL DES DEPENSES ALIMENTAIRES		304,1
08.	Tabac	8,6
09.	Logement - Energie	82,4
10.	Domesticité	78,8
11.	Equipement ménagers	16,1
12.	Produits d'Entretien courant	19,5
13.	Soins Personnels	17,9
14.	S a n t é	19,7
15.	Transport - Communication	126,8
16.	Enseignement	32,3
17-18.	Habillement - Objets Personnels	49,6
19.	Cultures - Loisirs	101,3
20.	Divers	142,9
TOTAL DES DEPENSES NON ALIMENTAIRES		695,9
E N S E M B L E		1.000,0

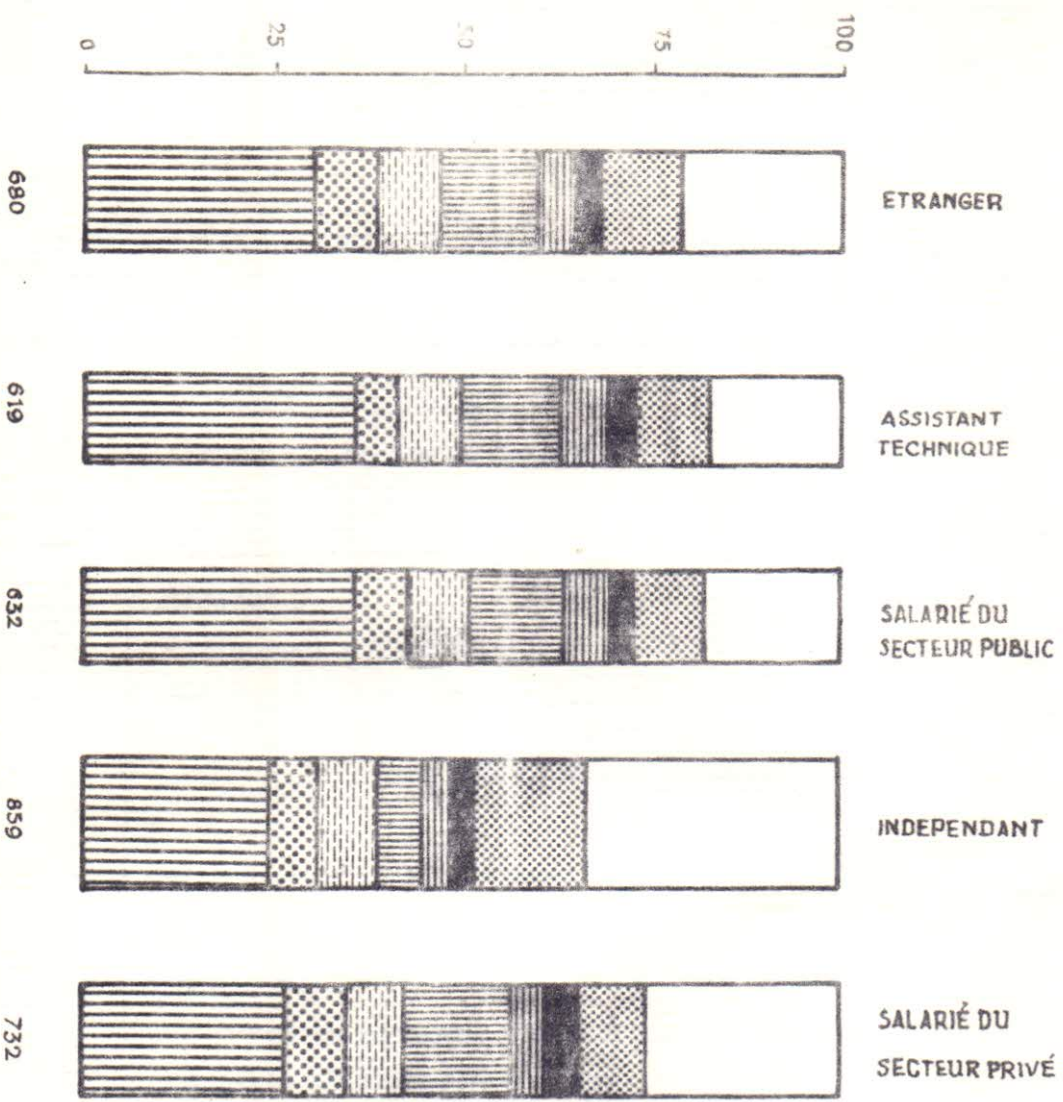
III - 3.5. STRUCTURES DES DEPENSES ANNUELLES MOYENNES
PAR UNITE DE CONSOMMATION

ASSISTANT TECHNIQUE

Dépense Moyenne en 10^3 FMG : 619

F O N C T I O N S		%
01.	Céréales - Féculents	42,4
02.	Crémerie - Matières grasses	57,5
03.	Fruits - Légumes	44,2
04.	Viandes - Poisson	81,1
05.	Boisson	79,0
06.	Restaurant - Cantine	43,8
07.	Autres produits alimentaires	14,0
TOTAL DES DEPENSES ALIMENTAIRES		362,0
08.	Tabac	7,1
09.	Logement - Energie	58,1
10.	Domesticité	79,5
11.	Equipements ménagers	19,6
12.	Produits d'Entretien courant	14,7
13.	Soins Personnels	22,3
14.	S a n t é	23,2
15.	Transport - Communication	136,5
16.	Enseignement	43,3
17-18	Habillement - Objets Personnels	62,1
19.	Cultures - Loisirs	93,7
20.	Divers	77,9
TOTAL DES DEPENSES NON ALIMENTAIRES		638,0
E N S E M B L E		1000,0

GRAPHIQUE 8. STRUCTURES DES DEPENSES ANNUELLES PAR UNITE DE CONSOMMATION



- Autres
 - Cultures-Loisir
 - Entretien courant Soins personnels
 - Habillement
 - Objets personnels
 - Transports-Communications
 - Domestique
 - Logement-Energie
 - Alimentation
- 680
Dépenses annuelles moyennes par unité de consommation en milliers de FMG

III - 3.6. STRUCTURES DES DEPENSES ANNUELLES MOYENNES
PAR UNITE DE CONSOMMATION

SALARIES CIVILS DU SECTEUR PUBLIC

Dépense Moyenne en 10³ FMG : 632

F O N C T I O N S		%
01.	Céréales - Féculents	39,5
02.	Crémerie - Matières Grasses	60,7
03.	Fruits - Légumes	44,5
04.	Viandes - Poisson	78,4
05.	Boisson	95,0
06.	Restaurant - Cantine	30,8
07.	Autres produits alimentaires	10,5
TOTAL DES DEPENSES ALIMENTAIRES		359,4
08.	Tabac	10,1
09.	Logement - Energie	70,4
10.	Domesticité	78,2
11.	Equipements ménagers	15,9
12.	Produits d'Entretien courant	11,4
13.	Soins Personnels	18,9
14.	S a n t é	14,8
15.	Transport - Communication	126,4
16.	Enseignement	55,7
17-18	Habillement - Objets Personnels	58,6
19.	Cultures - Loisirs	96,3
20.	Divers	83,9
TOTAL DES DEPENSES NON ALIMENTAIRES		640,6
E N S E M B L E		1000,0

III - 3.7. STRUCTURES DES DEPENSES ANNUELLES MOYENNES
PAR UNITE DE CONSOMMATION

INDEPENDANT

Dépense Moyenne en 10^3 FMG : 859

F O N C T I O N S		%
01.	Céréales - Féculents	33,6
02.	Crémerie - Matières Grasses	45,2
03.	Fruits - Légumes	33,1
04.	Viandes - Poisson	63,8
05.	Boisson	31,6
06.	Restaurant - Cantine	26,5
07.	Autres produits alimentaires	11,9
TOTAL DES DEPENSES ALIMENTAIRES		245,7
08.	Tabac	7,0
09.	Logement - Energie	66,1
10.	Domesticité	78,1
11.	Equipements ménagers	15,1
12.	Produits d'Entretien courant	23,2
13.	Soins Personnels	7,2
14.	S a n t é	8,5
15.	Transport - Communication	60,2
16.	Enseignement	3,8
17-18.	Habillement - Objets Personnels	36,6
19.	Cultures- Loisirs	152,7
20.	Divers	295,8
TOTAL DES DEPENSES NON ALIMENTAIRES		754,3
E N S E M B L E		1000,0

III - 3.8. STRUCTURES DES DEPENSES ANNUELLES MOYENNES
PAR UNITE DE CONSOMMATION

SALARIES DU SECTEUR PRIVE

Dépense Moyenne en 10^3 FMG : 732

F O N C T I O N S		%
01.	Céréales - Féculents	30,4
02.	Crémerie - Matières Grasses	39,3
03.	Fruits - Légumes	37,0
04.	Viandes - Poissons	71,5
05.	Boisson	53,0
06.	Restaurant - Cantine	19,3
07.	Autres produits alimentaires	12,0
TOTAL DES DEPENSES ALIMENTAIRES		262,5
08.	Tabac	10,3
09.	Logement - Energie	86,5
10.	Domesticité	77,7
11.	Equipements ménagers	12,5
12.	Produits d'Entretien courant	21,9
13.	Soins Personnels	19,4
14.	S a n t é	19,1
15.	Transport - Communication	139,1
16.	Enseignement	32,4
17-18.	Habillement - Objets Personnels	47,6
19.	Cultures - Loisirs	89,9
20.	Divers	181,1
TOTAL DES DEPENSES NON ALIMENTAIRES		737,5
E N S E M B L E		1000,0